Mairie de
BOUSSAY
37290

ARRETE du Maire

ARRETE CONJOINT N°2026/01 entre les communes de Boussay et Preuilly-sur-Claise

Autorisation de voirie route du Val de Claise et Route de Chaumussay

LE MAIRE DE BOUSSAY,

LE MAIRE DE PREUILLY-SUR-CLAISE

Vu la Loi n°82-213 du 2 Mars 1982, complétée et modifiée, relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,

Vu le Code des Collectivités territoriales,

Vu le Code de la Route,

Vu la demande formulée le 11 octobre 2026 par les propriétaires de la parcelle ZL 30 pour des travaux d'élagage d'un arbre par la société Daubert élagage de Montlouis/Loire (37)

Considérant qu'en raison de travaux d'élagage route du Val de Claise à la hauteur du Moulin de Chanvre, la société Daubert élagage occupera temporairement la voie publique sur la commune de Boussay.

Considérant les voies communales n°9 (Boussay) et n°10 (Preuilly/Claise) en continuité des communes de Boussay et Preuilly-sur-Claise.

Considérant qu'il y a lieu de prendre des mesures dans le but de garantir la sécurité de tous pendant les travaux d'élagage, sur les communes de Boussay et Preuilly-sur-Claise.

ARRETENT

ARTICLE 1 : La circulation sera interdite sur la voie communale n°9 (Boussay) et la voie communale n°10 (Preuilly/Claise) entre le carrefour avec la VC 1 à Humeau (Boussay) et le carrefour avec la rue des Tilleuls (Preuilly/Claise) **le Mardi 20 octobre 2026, de 8 heures à 18 heures.**

ARTICLE 2 : La signalisation de ces travaux sera effectuée conformément aux instructions en vigueur sur la signalisation routière, aux frais et par les soins de l'entreprise.

ARTICLE 3 : Pendant ces travaux, l'accès à cette route sera limité aux services d'incendie et de secours ; Les riverains ayant été informés individuellement.

ARTICLE 4 : Le présent arrêté sera publié et affiché dans les communes de BOUSSAY et de PREUILLY-SUR-CLAISE et sur la zone concernée.

ARTICLE 5 : Une ampliation de cet arrêté sera adressée à :
- Monsieur le Commandant du groupement de Gendarmerie du Grand Pressigny
- SDIS 37

A BOUSSAY, le 15/10/2026.

Le Maire
Marc de BECDELIEVRE

MAIRIE DE BOUSSAY * 37 Indre et Loire *

A PREUILLY/CLAISE le 16 Octobre 2026

Le Maire
Mme Chantal PINKOSZ

MAIRIE DE PREUILLY-SUR-CLAISE (Indre-et-Loire) * 37290 *